





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique , www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 1712

Nr 4112			
Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante			
N° de rapport: 2.3	-		
Demandeur: Ceft(Gloss) - SekAINC			
Personne sur place : H. Re M	UC		161
Adresse de la visite : /	a.,	TALO	wee p
Date de visite : /////// Date d'émission : ///////////////////////////////////	client:	1.6	
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 2271	bis □ 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :	1		
Tension d'utilisation Protection générale du branch	ement:	2 A	
□3N400 V □3x230V □2x230V ▶ 1N400V Nombre de tableaux : nombre de circuits terminaux :			
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	TOTTIBLE GO OILE	ano tomina	Α
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
Boompton	Lirolaic	ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	-	ordic	derog.
Etat du matériel électrique installé	X	**	
Mesures de protection contre les contacts directs	Y		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		- 2	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	V		<u> </u>
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :5. ρ	V		
Résistance de dispersion de la prise de terre :2Ω			
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement indiv	iduel de l'agen	SOCOTEC B	ELGIUM asbl.
Manquements / Notes :			
* Absence de plan lectique a * Releir roccourte ment des	prise	Valla , el_	Ban.
prochenes d'eou sur I Dell	de 30	HA.	
Conclusion : ☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.C.I.E. Le prochair	n contrôle pério	odique est à c	effectuer
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	1 1 10 10 10	989 C 56	8/0
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à			
exécuter par le même organisme après mise en conformité 💢 au terme de 18 vente.	3 mois après si	gnature de l'a	effectuer RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215-
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter			
par le même organisme en vue de compléter le dossier.			
	a du demandeur	pour récention	73(
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,			(fr)
			02
CUFFARO CUFFARO	1		15
SOCOTES Domenico	ila		- V8
CHICO	11//		1 66

1/2